



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
Du 20 septembre 2018**

**Etaient présents :** DALIMIER L. (65) – ROGER Ph. (65) – HUET M. (67) – PRINGUET P. (69) – RANQUE D. (70) – BERNARD-GELY A. (74) – FREROT A. (77) – LAURENT C (82) – LAHOUD M. (83) – ANGLES B. (84) – POMMELLET P.-E. (84) – VALENTINY M. (84) – DUTHU B. (85) – MIESZALA J.-C. (85) – VITSE L (88) – VOISIN J.-B. (88) – HEYDEMANN C. (94) – DANIEL L. (96) – DESSILLONS S (01) – PLOQUIN X. (07) – IOOSS N. (10) – GONTHIER A. (12) – BOUTTES J. (52) – AILLERET F. ( 56) – GERONDEAU C. (57) – BILLES-GARABEDIAN L. (83) – BEGON-LOURS J.-P. (62) – STIERLE Y. (65) – DEMAY Y. (77).

---

Bruno Angles ouvre le conseil et indique ce conseil est particulier à plusieurs titres.

D'une part , ce conseil est le premier après l'assemblée générale supplémentaire de juillet. Au cours de cette assemblée, il a été constaté que le vote valide très largement la proposition d'évolution des statuts, et cette proposition comprend la correction d'asymétrie dans les présences dans les conseils. Dès que le texte aura été validé par le ministère de l'intérieur et le conseil d'Etat, la nouvelle composition du conseil comprendra le président de l'École polytechnique, membre de droit. Dans l'attente de cette validation, le président de l'École polytechnique sera systématiquement invité aux réunions du conseil.

D'autre part, le mandat de Jacques Biot, président de l'École, est arrivé au terme de ses cinq ans, et le gouvernement a choisi de nommer Eric Labaye comme nouveau président de l'École.

Il vient de prendre ses fonctions le 17 septembre, et Bruno Angles est heureux de l'accueillir et le remercie d'être présent, seulement quelques jours après cette prise de fonction.

L'ordre du jour prévoit de laisser une large place à Eric Labaye, et à une discussion avec les membres du conseil.

**1) Approbation des procès-verbaux des assemblées générales de juin et juillet et du conseil de juin.**

Avant de passer à cette partie de l'ordre du jour, Bruno Angles soumet au conseil les projets de comptes- rendus de l'assemblée générale du 25 juin, du conseil d'administration du 26 juin et de l'assemblée générale supplémentaire du 12 juillet. Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

**2) Stratégie X-NewUni**

Eric Labaye prend ensuite la parole et dit être heureux d'être présent au conseil de l'AX. Il estime que l'AX est naturellement un acteur majeur du futur de l'École.

Après avoir brièvement présenté son parcours, Eric Labaye indique que son diagnostic lui fait percevoir quatre défis majeurs pour l'École, qu'il indique, sans que l'ordre ne traduise une prééminence de tel ou tel défi.

L'École est un atout et un actif français remarquable, mais dont la visibilité internationale n'est pas à la hauteur de celle en France.

Il y a donc un défi de visibilité.

Les classements sont un indicateur qui ne peut pas être ignoré.

L'amplification de la visibilité nécessite une meilleure lisibilité de l'offre de formation, de recherche, et d'entrepreneuriat de l'École.

Le deuxième défi est celui des ressources qu'il faut faire croître. Les ressources divisées par le nombre d'étudiants conduisent à un ratio qui situe l'École en retrait de ses grands concurrents internationaux. Les différents leviers devront être utilisés pour augmenter les ressources, que ce soient les contrats de recherche, les droits de formation ou le mécénat..

Le troisième défi est celui de la diversité sociale et homme-femme. Eric Labaye souligne que le pourcentage de jeunes femmes dans le cycle ingénieur polytechnicien est un des plus bas du monde.

L'avancée rapide et efficace du projet Newuni est le quatrième défi. Après 6 ans de ParisTech, 7 ans de ParisSaclay, il est indispensable de transformer le projet en une réussite incontestée.

Il sera créé des pôles thématiques pour atteindre une masse critique et il y aura accélération sur les nouvelles formations. Enfin, il faudra mutualiser certaines fonctions support.

Eric Labaye devrait présider la structure créée entre les écoles, et veillera à ce que le projet entraîne une dynamique de transformation.

Il faudra continuer à augmenter le volume et l'excellence de la recherche, ce qui est nécessaire pour la reconnaissance internationale.

Pour les formations, il faut réussir les formations nouvellement créées en assurant une qualité, une sélectivité, et des résultats à la hauteur des standards de l'École. Le prix des formations mérite d'être réexaminé. Il faut aussi veiller à donner plus de place à la pédagogie par projet.

Eric Labaye, termine en mentionnant que, outre les écoles qui seront réunies sur le site, il faut aussi compter HEC et les organismes de recherche comme le CEA et l'ONERA.

Enfin, il serait bon que les Ponts et l'ISAé soient associés.

En réponse aux propos d'Eric Labaye, Bruno Angles fait quatre observations.

Il souligne que le contexte politique est beaucoup plus favorable que celui qui existait voici quelques années, ce qui facilitera une stratégie plus offensive.

L'AX continuera à apporter au projet un soutien exigeant.

Newuni, est, à la fois, un bon projet en lui-même, et un projet dont la réussite est indispensable compte tenu des attentes légitimes créées par le Président de la République lors du discours du 25 octobre 2017. .

Enfin, Bruno Angles indique que l'AX est très sensible aux questions de diversité, en particulier la mixité homme femme. Il l'a clairement affirmé dans un éditorial spécifique publié dans la Jaune et la Rouge, et un groupe de travail réfléchit, en coordination avec l'École, à ces questions depuis plusieurs mois.

Anne Bernard Gély pose une question sur l'importance accordée à la formation pour les corps de l'Etat.

Eric Labaye estime que le cursus permet bien de former des leaders pour les 4 corps principaux qui recrutent à l'École polytechnique.

Denis Ranque souligne que, plus que la qualité ou l'adéquation de la formation, la question est celle de l'avenir des corps et de leur attractivité compte tenu des perspectives professionnelles qu'ils offrent.

Michel Huet souhaite plus de précisions sur la place que prendrait HEC.

Antoine Frérot estime qu'il faut fusionner des écoles d'ingénieurs. Il dit que, depuis 30 ans, il y a eu trop de faux départs, et qu'à son avis, on est face à la dernière chance. Il plaide aussi pour un mélange « ingénieurs-manageurs » et recommande de travailler pour « embarquer » HEC dans le projet.

Antoine Gonthier demande quelle responsabilité se sent l'École dans une prise de conscience sur la nécessité de transformer le monde.

Pierre Pringuet estime que le problème des corps, c'est le problème des débouchés en aval. Il souligne aussi que le défi de visibilité internationale se heurtera à un problème de sémantique. En effet, la notion d'ingénieur est loin d'être aussi porteuse dans de nombreux pays qu'en France.

Laurent Daniel commente une partie des liens entre l'École et l'AX et montre qu'ils sont vivants et positifs.

Caroline Laurent interroge sur le lien avec la tutelle ministérielle au ministère des Armées. Elle estime que ce lien est majeur, et souligne plus particulièrement la question de la cybersécurité dans laquelle il faut renforcer le lien Armées-DGA- Polytechnique.

Après cette discussion animée, Bruno Angles indique que la durée contrainte du conseil conduira à poursuivre les échanges après le conseil, en particulier lors du dîner.

### **3) Point annuel sur la Caisse de Secours**

Michel Huet fait un point sur la caisse de secours.

Il commente le point financier distribué aux membres.

Ce point montre que, en nombre, et en volume, les aides et secours ont augmenté.

Il souligne que, en nombre, les aides bénéficient d'abord aux jeunes.

Par contre, en montant, les dossiers les plus importants concernent des camarades plus âgés, soit après un accident de santé, soit après un accident professionnel.

Il est à craindre que cette tendance à l'augmentation soit durable. En effet, la pression croissante sur et dans les entreprises se traduit par une augmentation des difficultés et une moindre tolérance pour les personnes que leur état de santé physique ou psychique rend moins efficaces.

La caisse de secours veille à, d'abord, permettre aux camarades de bénéficier de tous leurs droits à des aides publiques, et c'est une des missions de l'assistante sociale qui travaille pour l'AX.

L'aide possible par les familles et aussi prise en compte.

La caisse cherche, ensuite, à assurer une « vie décente » et porte une attention toute particulière à permettre un bon niveau d'éducation pour les enfants.

Enfin Michel Huet souligne que les processus et décisions de la caisse de secours sont auditables et audités.

#### **4) Cotisations 2019**

Le dernier point de l'ordre du jour porte sur les cotisations.

Le délégué général propose que, après plusieurs années de stabilité, les cotisations soient légèrement augmentées pour 2019.

Antoine Gonthier s'interroge sur l'intérêt du tarif pour les couples.

Laurent Dalimier exprime son regret sur la décision qui est proposée. Il estime que les cotisations sont une résultante d'une démarche qui n'a pas été suffisamment conduite. Il aurait fallu construire un véritable budget « base 0 », et vérifier que les dépenses sont alignées avec l'ambition stratégique.

La grille de cotisation 2019 est approuvée à l'unanimité moins l'abstention de Laurent Dalimier pour les raisons exposées ci-dessus.

Fin du conseil.